



Association loi de 1901 - 4 rue du Commerce 56000 VANNES

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU PORT DE VANNES

<http://appvannes.blogspot.fr> - appv56@orange.fr

Rencontre entre l'APPV et la CPM du samedi 06 juin à 10h00 à la capitainerie

COMPTE RENDU

1- Devenir du chantier Le Pennec

Des négociations sont actuellement en cours et sont pour l'instant confidentielles.

2- Prévisions pour les prochains dragages du bassin (et en bordure du ponton d'attente)

Le prochain dragage devrait avoir lieu entre novembre 2027 et mars 2028.

Depuis le dernier dragage de 2020, il a été constaté une perte de 10 à 15 cm de perte de niveau.

3- Travaux vicinaux

Une prévision de travaux vicinaux est envisagée début janvier 2027 avec une fermeture de la porte pendant 8 ou 9 semaines pour une révision de la centrale hydraulique, de la commande automatique pour surveiller et améliorer la fermeture. Il est également prévu de déposer la passerelle pour vérifier un décalage éventuel.

4- Prévision des travaux du pont de Kérino

Les tôles d'habillage doivent être démontées avant l'été.

Pas de date prévue pour les travaux de peinture du dessous du tablier.

5- Prévision du changement de la passerelle de la capitainerie.

Pas d'actualité pour l'instant mais prévision pour 2028 / 2029.

6- Avancement de l'aménagement de la rive gauche.

Les études sont en cours.

La première phase de travaux sera l'agrandissement de la capitainerie. Le conseil municipal doit valider les adaptations du contrat de délégation de service public qui lie la Ville à la Compagnie

des Ports du Morbihan afin de permettre la modernisation et l'extension de la capitainerie du port de plaisance. Estimée à 1,8 million d'euros, l'opération sera financée à 40% par la collectivité dans la limite de 720.000 euros et le reste par la Compagnie des Ports du Morbihan. Il n'y a pas de date pour l'instant du début des travaux.

A l'automne il est prévu la démolition du petit local proche des pontons pour améliorer l'électrification du secteur.

7- Stationnement pour les utilisateurs du ponton devant Kérino.

Pour les plaisanciers amarrant leur bateau sur les pontons du pont de Kérino, il y a des parkings proches. Toutefois, ces parkings sont pris en permanence l'été par des campings-cars et des véhicules de tourisme. Lors de la Réunion Portuaire du 26 mai nous avons abordé ce sujet avec les représentants de la mairie. Nous avons demandé que le parking du Chorus payant en juillet et août l'été soit gratuit pour les plaisanciers. Notre demande a été refusée sous prétexte que le parking du Racker était proche et gratuit.

Toutefois, il peut être envisagé un parking « minute » au niveau du Pont-Vert pour favoriser les avitaillements. Il faudrait essayer de règlementer le stationnement le long de la rue et en particulier le stationnement des camping-cars.

8- Construction de sanitaires plaisancier « rive droite ».

Le dossier a été présenté au conseil portuaire du 26 mai. La mairie est convaincue que des sanitaires sont effectivement nécessaires « rive droite ». Avec la CPM, nous devons étudier les besoins des plaisanciers.

9- Agrandissement du Parking « Rive Droite »

La demande a été faite lors du Conseil Portuaire du 26 mai. La mairie va étudier cette demande mais n'est pas contre.

10- Suivi Perche cassée à l'entrée du port

La perche (rouge) devant les Etablissement Caudard a été remplacée par une bouée. La perche (verte) à l'entrée du port près du pont de Kérino a été également remplacée par une bouée.

Une étude pour modifier et simplifier les perches et bouées à l'entrée du pont de Kérino doit être aussi installée. Cette étude doit être soumise aux « Phares et balises ».

11- Ponton d'attente

Le dessus a été refait.

12- Les eaux pluviales, la sédimentation dans le bassin à flot et la bathymétrie

Une bathymétrie doit être effectuée en septembre.

13- Livret d'accueil numérique.

Le livret d'accueil numérique prend du retard le site prêt depuis fin avril attend d'être publié nous arrivons maintenant dans la période estivale il aurait dû être validé bien avant le mois de juin, comme nous l'avons déjà dit ce livret est destiné aux visiteurs du port de Vannes il est susceptible de créer un lien entre la commune, les visiteurs, nos commerçants et partenaires

14 - Courrier aux plaisanciers pour présenter l'APPV

L'APPV doit préparer un courrier présentant l'association. Après validation de ce courrier, la capitainerie diffusera ce courrier à tous les plaisanciers du port.

15 – Question sur les nuitées « Passeport Morbihan » à la Rochelle

Un plaisancier se posait la question pourquoi il n'était pas possible de bénéficier de 4 nuitées consécutives à la Rochelle. (2 nuitées au vieux port de La Rochelle et 2 nuitées et au port des minimes). En fait, ces 2 ports forment une seule entité. Un peu usine à gaz mais ce contrat reste exceptionnel et que certains plaisanciers du sud nous envient.

16- TAMATEA

Le propriétaire n'est plus joignable. Une procédure de déchéance de propriété est en cours. Dès que la déchéance sera effective, le bateau partira à la déconstruction.

Le 04 juillet 2026

La commission CPM

Gilles GUITARD

Diffusion aux membres du CA : Yvon BENETEAU, Gérard BODO, Jean CAUDRON, Laurence FLORY, Edit GILLAC, Bernard le GLOAHEC, Michel HEQUIN, Gildas LEGO, Daniel LEMOINE, , Michel PIERRE, Christophe ROUMAGNAC